



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 27 mars 2024

Légalement convoqué le 22 mars 2024, le Conseil Municipal s'est réuni le 27 mars 2024 à dix-huit heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2024/12	Délibération modifiant l'acte constitutif de la régie "Droits de place sur le marché"	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/13	Acompte sur subvention 2024 à l'Office de Tourisme et convention financière	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/14	Délibération modifiant la délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique)	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/15	Modification du tableau des effectifs des emplois permanents	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/16	Délibération portant versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/17	Budgets Commune et Assainissement : ouverture de crédits en investissement avant le vote du Budget Primitif	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/18	Admission en non-valeur de créances	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/19	Nouveaux tarifs du droit d'occupation du domaine public : terrasses et étalages	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/20	Délibération retirée de l'ordre du jour	
2024/21	Vote du Compte de Gestion 2023 – budget centre équestre	14 voix pour - adoptée à l'unanimité (1 élu n'a pas pris part au vote)
2024/22	Vote du Compte de Gestion 2023 – budget base nautique	14 voix pour - adoptée à l'unanimité (1 élu n'a pas pris part au vote)
2024/23	Vote du Compte de Gestion 2023 – budget assainissement	14 voix pour - adoptée à l'unanimité (1 élu n'a pas pris part au vote)
2024/24	Vote du Compte de Gestion 2023 – budget principal commune	14 voix pour - adoptée à l'unanimité (1 élu n'a pas pris part au vote)
2024/25	Vote du Compte Administratif 2023 – budget centre équestre	12 voix pour - adoptée à l'unanimité (2 élus n'ont pas pris part au vote)
2024/26	Vote du Compte Administratif 2023 – budget base nautique	12 voix pour - adoptée à l'unanimité (2 élus n'ont pas pris part au vote)
2024/27	Vote du Compte Administratif 2023 – budget assainissement	12 voix pour - adoptée à l'unanimité (2 élus n'ont pas pris part au vote)
2024/28	Vote du Compte Administratif 2023 – budget principal commune	12 voix pour - adoptée à l'unanimité (2 élus n'ont pas pris part au vote)

2024/29	Affectation des résultats 2023 pour le budget centre équestre	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/30	Affectation des résultats 2023 pour le budget base nautique	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/31	Affectation des résultats 2023 pour le budget assainissement	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/32	Affectation des résultats 2023 pour le budget principal commune	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/33	Désignation de 5 membres du Conseil Municipal qui siégeront au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 27 mars 2024 à 20h15.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.